

CLEM' : MOBILITE INCLUSIVE ELECTRIQUE SUR LES TERRITOIRES

LES ELEMENTS CONSTITUTIFS D'UN AUTOPARTAGE ELECTRIQUE LOCAL

Service public :

Flotte
& Bornes
de la collectivité

Entretien local
Contrôle visual, nettoyage,
maintenance

+ Optimization énergétique
Recharge optimise /
• horaires solaires et/ou
• la consommation du bâtiment
et/ou
• Heure pleine/heure creuse

Etude
Réglementation,
financement, matériel



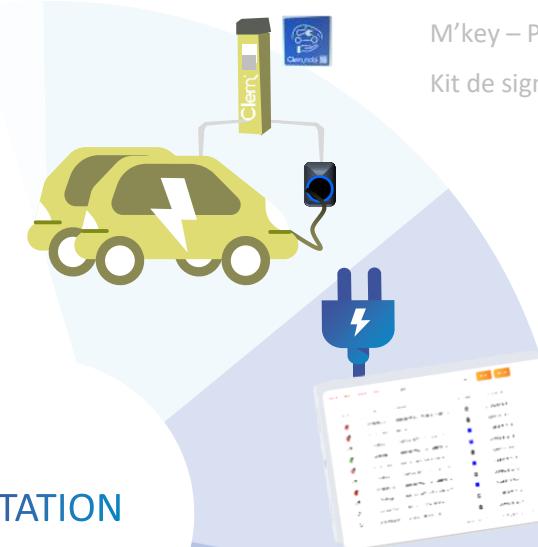
E-STATION

Monétisation - facturation

Facture, collecte - reversements

Solution matérielle

M'key – Points de recharge
Kit de signalisation et communication



Plateforme pour la Supervision (CPO)***

Plateforme de gestion
• Recharge
• Véhicules
• Usages

Plateforme pour la Gestion Relation Usagers
(eMSP)

- Web
- Application mobile
- call centers
- Emails - digital
- Clem'.mobi ou Marque Blanche

IDENTIFICATION DE L'INTERET D'UN AUTOPARTAGE ELECTRIQUE EN BOUCLE SUR LES TERRITOIRES RURAUX BASEE SUR 16 FACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES CLEFS



Ruralité



Structure territoriale



Code ZRR



Criminalité



Nombre d'habitants



Densité de population



Infrastructures



Actions solidaires



Etablissements commerciaux



Enseignement du 1er degré



Enseignement 2 et sup



Fonctions médicales et paramédicales



Services aux particuliers



Services de santé



Sport, loisir et culture

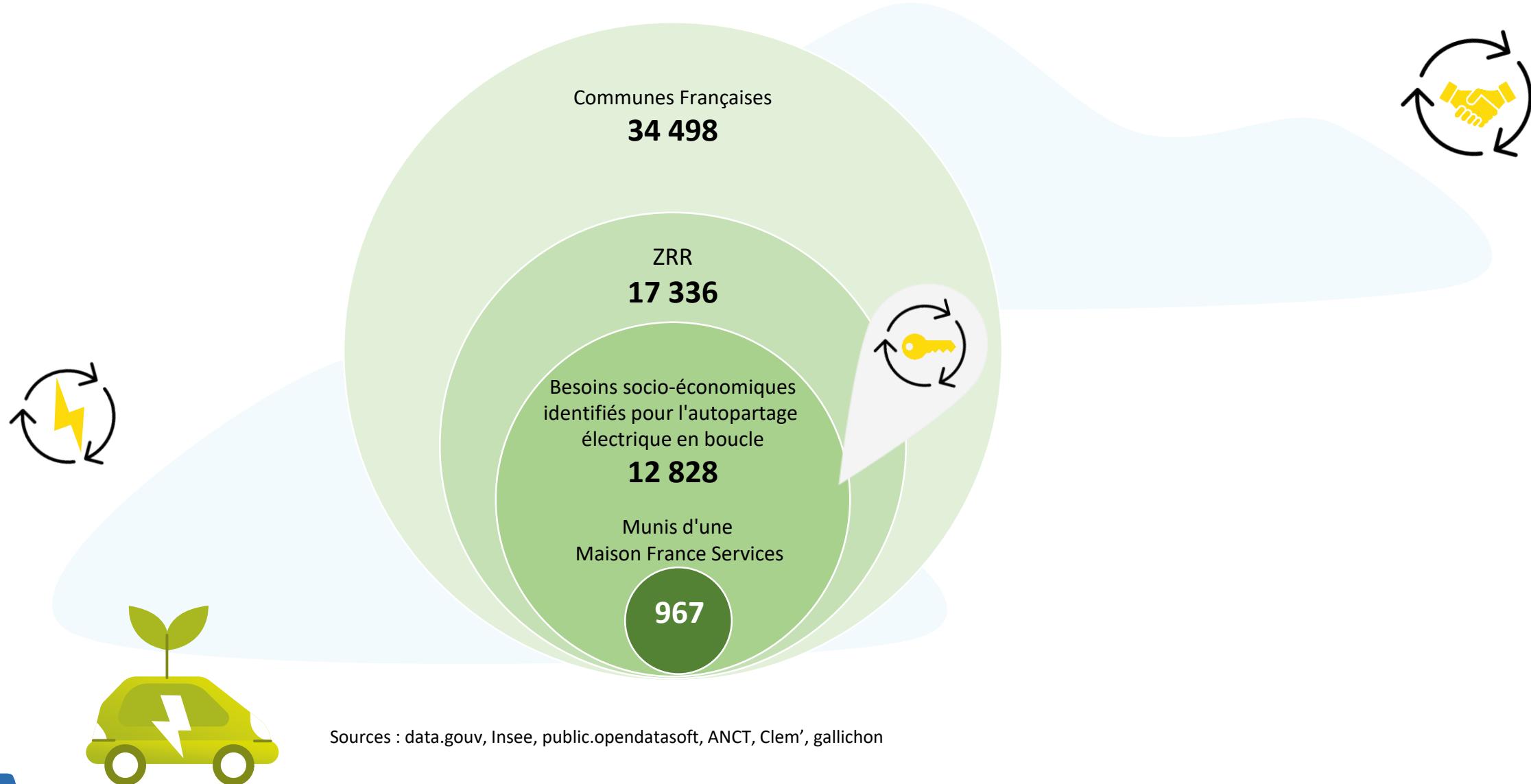


Tourisme et transports

Sources : data.gouv, Insee, public.opendatasoft, ANCT, Clem', gallichon

NB : 35 facteurs ont été étudiés

12 800 COMMUNES RURALES ET PERI-URBAINES REPONDENT A CES CRITERES



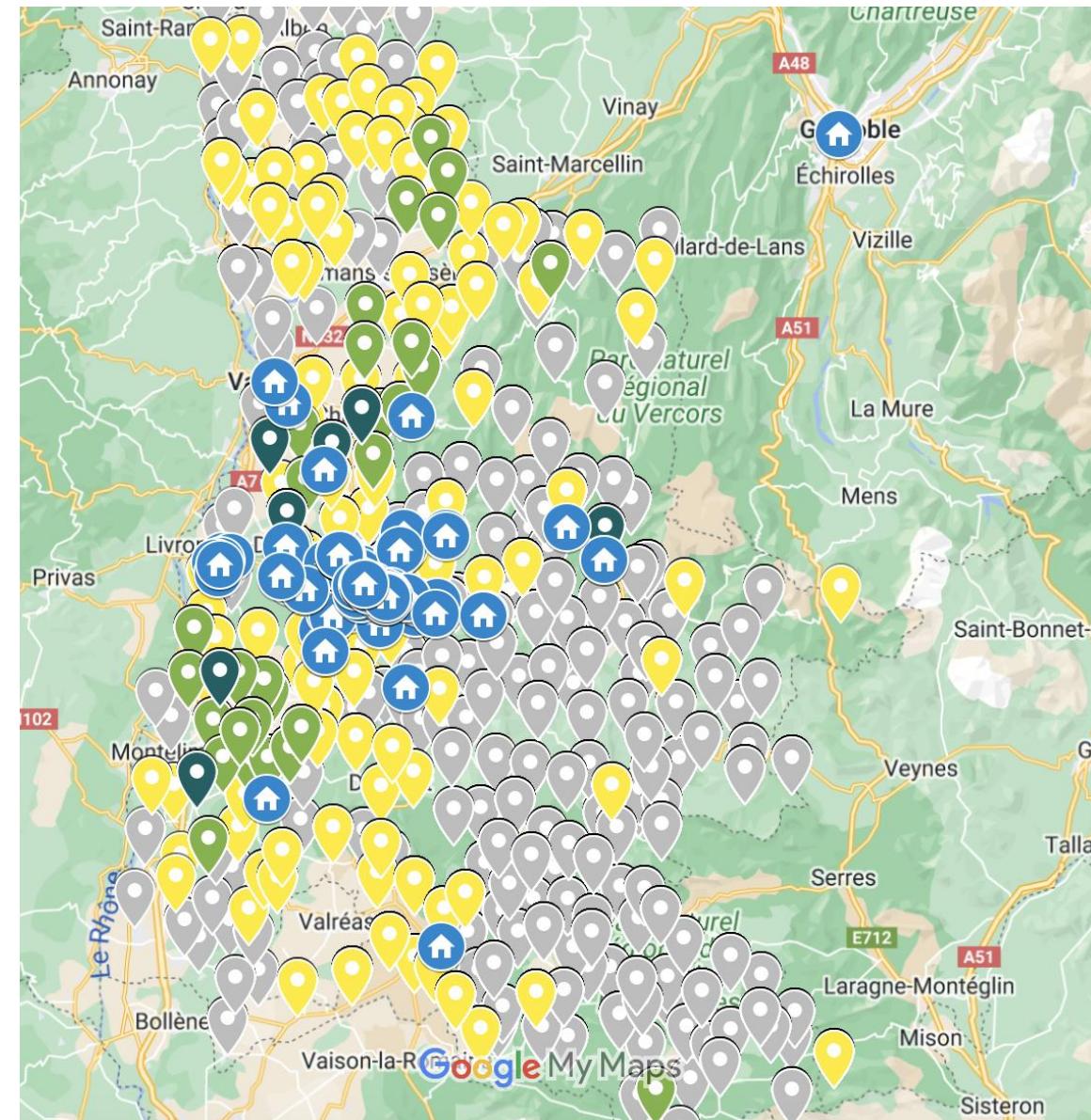
EXEMPLE A L'ECHELLE D'UN TERRITOIRE

Gris : Besoins non identifiés ou mieux couverts par les transports en commun (ex : trains, bus)

Jaune : Zone d'attention = Potentiel à explorer pour dynamiser le territoire avec l'autopartage

Vert Clair : Zone de dynamisation = Paramètres territoriaux socio-économiques très favorables à la mobilité individuelle partagée

Vert Foncé : Zone particulière = Paramètres territoriaux socio-économiques desservis idéalement par l'autopartage



Exemple département de la Drôme

AUTOPARTAGE ET COHÉSION TERRITORIALE

1 à 2 véhicules sur une commune :

- 20 usagers/ véhicule
- 4 h / réservation
- 20 réservation par mois
- Tarif moyen 2 €/heure + 6ct/km

En zone rurale, **en moyenne 1 500 habitants** (dont **30 ont moins de 500 habitants**) et propose **1 véhicule pour 1000 habitants**

La plus petite commune desservie compte **env. 100 habitants**

En zone périurbaine, **80 %** des usages des véhicules en autopartage concernent des **trajets essentiels** : médicaux, professionnels, administratifs, recherche d'emploi et de logement (**Clem'**, opérateur de Rémi+ Autopartage en Centre-Val de Loire, mars 2024).

